

## 2023...



par Hubert Tassin – Président des P.P

**V**oilà l'année 2023 qui s'ouvre et avec elle la période des vœux, chacun souhaitant une année plus sereine, plus prospère, une croissance retrouvée, une passion des propriétaires et des éleveurs entretenue pour assurer la pérennité de notre activité favorite. Je m'associe évidemment à ces vœux en espérant qu'il ne s'agisse pas -encore- de vœux pieux et je souhaite à chacun une heureuse année.

J'entends ici ou là que France Galop entre en année électorale et que certains se réfugient derrière cet argument, factuellement juste, pour dire qu'il ne se passera rien. Il y a quatre ans déjà, je proposais avec l'ensemble des candidats PP que soit obtenue une modification du décret qui régit l'Institution afin que les mandats des dirigeants soient portés à cinq ans et que le rythme trop rapproché des élections soit modifié pour donner plus de temps pour agir. Il aura fallu tellement de temps à nos administrateurs pour nous entendre, que le consensus largement partagé soit enfin considéré... mais pas encore vraiment formulé. Cela relève d'un décret qui devra être pris par Mme Borne et par plusieurs de ses ministres. On repartira donc sans doute pour 4 ans.

Il ne peut être question que les mandats de 4 ans se transforment sous le motif des élections à venir, en mandats de 3 ans effectifs. Il y a trop de sujets

## Vendredi 13 janvier 2023 - N°420

essentiels qui ne peuvent attendre et sur lesquels notre association compte bien insister avec des propositions concrètes.

### La croissance et les allocations

Il est évidemment trop facile de formuler le vœu de retrouver le niveau des allocations indispensable pour que les acteurs des courses aient une nécessaire confiance en l'avenir et amorcent un redressement de l'écosystème. Encore faut-il s'en donner les moyens. Alors, plutôt que des vœux pieux ce sont des propositions concrètes qu'il faut formuler. Nos administrateurs au PMU avaient soutenu contre vents et marées la politique de repli sur soi, basée sur la réduction de l'offre et la limitation de la clientèle de mise à partir de 2019.

On mesure aujourd'hui les effets destructeurs de la stratégie et de ce soutien si longtemps renouvelé. Dans le *Grain de Sel* de fin 2022 j'ai souligné avec satisfaction le discours volontariste du nouveau président du PMU. C'est cette politique de l'offre, de la relance des paris, en particulier du Quinté, de la reconquête de clientèles, proposée par Richard Viel qu'il faut encourager. Par une politique de marketing offensive, par un retour sur les grands médias, par une gamme plus ouverte, nous pourrions élargir notre clientèle, aller retrouver ce million de clients perdus que le PMU vise pour 2025. Et ce n'est certainement pas en supprimant des courses, en abimant notre implantation dans les territoires qu'on y parviendra.

Il faut en effet considérer que les hippodromes sont les vitrines des courses et que le maillage territorial est notre force, pas notre faiblesse. Lors des dernières campagnes électorales, tant de candidats s'étaient

accordés pour développer les prises de paris sur internet sur toutes les réunions PMH pour les valoriser, en faire un levier de développement, entretenir le plaisir d'être propriétaire. Certains, parmi même ceux qui avaient soutenu cette idée l'ont abandonné le lendemain de leur élection, sans aucune explication. Un groupe de membres des PP a mené une étude afin de comprendre : techniquement, tout est prêt pour le faire. Juridiquement, c'est assez simple à mettre en place. Il manque seulement une volonté politique. Beaucoup l'ont hélas abdiquée.

Autre piste essentielle : la réforme du Quinté. Là aussi, on a perdu beaucoup de temps en éliminant toute une frange de clientèle et marginalisant le pari, y compris auprès des profils « turfiste ». Il n'est plus question d'attendre pour remettre en cause une formule qui a montré son échec. Enfin, la construction avec notre GIE commercial ne doit pas brider – au contraire- des projets à mener avec le nouvel entrant sur le marché des paris hippiques qu'est le leader des jeux en France, la FdJ.

## Retrouver la confiance des pouvoirs publics

Notre écosystème fonctionne par délégation ministérielle et sous la tutelle des pouvoirs publics. Là encore, il faut voir cette donnée incontournable comme une opportunité et pas comme une contrainte. Pour avoir rencontré – y compris récemment – des représentants des ministères et des élus, je peux témoigner de leur écoute, de leur connaissance des dossiers. Mais je peux aussi témoigner de la stupéfaction de nombre de membres du Comité de France Galop lorsqu'ils ont entendu, lors de la réunion du mois de décembre, un représentant de la tutelle regretter de ne pas avoir reçu en amont certains documents qui devaient être discutés. On ne prend pas non plus la tutelle de front, par des déclarations

par voie de presse pour annoncer une victoire face à l'administration de Bercy sur le dossier de la TVA qui sera évidemment démentie quelques semaines plus tard. Sur ce point essentiel je forme le vœu que nous mettions en place des relations mieux organisées, mieux construites, plus stratégiques avec nos tutelles publiques.

## Sortir de sa bulle

Dans mon dernier éditorial de l'année 2022 j'ai regretté le discours autosatisfait sur bien des points de nos dirigeants. Nos associations entendent les désarrois de bien des propriétaires et des éleveurs, inquiets de l'avenir. Sur beaucoup de points administratifs on peut améliorer le parcours quotidien des propriétaires, et nous ferons – dans les semaines qui viennent – des propositions concrètes en espérant être mieux entendus. Nos associations entendent les reproches de ceux qui fréquentent encore nos hippodromes et qui se plaignent d'un accueil indifférent, de l'absence de démarche « qualité ». Nos associations entendent la stupeur exprimée par les bénévoles qui animent nos hippodromes régionaux et se voient imposer sans consultation des décisions lourdes de conséquences.

Alors, je forme le vœu que les dirigeants et administrateurs de France Galop soient plus à l'écoute, plus présents sur les hippodromes et dans les régions et que la concertation devienne la règle avant toute décision importante. Les propriétaires, éleveurs, entraîneurs et jockeys forment tous ensemble la communauté des membres de France Galop. Ils ont leur mot à dire sur la construction et leur avenir et le font notamment à travers nos associations. En 2023, comme toujours, nous allons continuer à proposer. Je forme le vœu que nous n'ayons plus ce sentiment lassant de prêcher dans le désert.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@pp.fr](mailto:associationpp@pp.fr)*